

Bref sanitaire national FHP - Accord de branche formation / Lauréats - Journée alimentation / Happytal - Conciergerie

Publié le 13/07/15 - 18h10 - HOSPIMEDIA

Publié le 13/07/15 - 18h10 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

[Dialogue social] La FHP réaffirme son attachement à une politique de branche après le rejet de l'accord sur la formation

La FHP a regretté dans un communiqué ce 3 juillet l'opposition de deux organisations syndicales, la CGT et FO, à l'accord de branche sur la formation professionnelle, le rendant nul et non avenue (lire ci-contre). Elle réaffirme cependant *"son attachement au maintien d'une politique de branche"*. *"Après des mois de négociation, nous pouvions espérer un accord gagnant-gagnant pour les établissements et pour les salariés"*, affirme Lamine Gharbi, président de la FHP, cité dans le communiqué. *"Même si nous respectons l'opposition formulée par ces deux organisations syndicales, nous la regrettons fortement car, dans un contexte tarifaire et économique difficile, le montant de la contribution conventionnelle (0,4%), qui venait en complément de l'obligation légale (1%), représentait un véritable effort pour nos établissements"*, ajoute-t-il. L'opposition à cet accord met un terme à la politique de formation de branche en renvoyant le soin aux seuls établissements de gérer la politique de formation. *"Cet accord (...) permettait notamment, un financement sans reste à charge pour l'entreprise ou les salariés de la promotion professionnelle vers les métiers d'infirmiers et d'aide-soignants"*, a souligné le président de la commission sociale de la FHP, Jean-Louis Maurizi. *"Nous gardons l'espoir toutefois que la responsabilité des acteurs de la branche et le retour à la raison des syndicats opposants nous permettront de continuer à faire vivre la politique de formation de branche"*, conclut Lamine Gharbi. Mais pour la FHP, la branche *"se trouve fortement ébranlée et même réinterrogée"* par cette opposition majoritaire des syndicats.

[Restauration] Deux CH ont été récompensés dans le cadre du concours "Dessine-moi un goûter" organisé lors de la 4^e journée de l'alimentation

À l'occasion de la 4^e journée de l'alimentation à l'hôpital, en Ehpad et en maisons de retraite, les établissements ont eu l'occasion de participer à trois concours, rappellent les organisateurs par communiqué. L'un d'eux "Dessine-moi un goûter" a récompensé la meilleure mini bande-dessinée racontant toutes les étapes du goûter en service de pédiatrie : qui décide de la composition, de quoi est-il fait, par qui est-il préparé, qui l'anime... Deux lauréats ont été désignés : le CH de Meaux (Seine-et-Marne) et le CH régional de Metz-Thionville (Moselle).

[Gestion] La société Happytal remporte l'appel à projets du Resah sur les conciergeries d'hôpital

Les trois expériences pilotes de prestation de service du type conciergerie d'hôpital, menées au CH intercommunal de Créteil (Val-de-Marne), au CH des Quatre villes à Sèvres (Hauts-de-Seine) et au CH René-Dubos de Pontoise (Val d'Oise), ont été un succès. Un appel d'offres a alors été lancé par la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers (Resah). La société française Happytal l'a remporté. Initiative à vocation sociale, explique le Resah dans un communiqué, les prestations sont réalisées depuis l'hôpital par des entreprises locales et des commerces de proximité partenaires d'Happytal, tous sélectionnés pour garantir une offre sécurisée à des tarifs accessibles au plus grand nombre, patients, proches et personnels. Réservation de nounous, aides pour le proche resté au domicile, service de blanchisserie ou de coiffeurs, livraison de journaux dans les chambres... Le remboursement du coût de la conciergerie pour l'hôpital est alors assuré par

une optimisation de la gestion des recettes liées à la gestion de son parc de chambres particulières.

La rédaction

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2015 — HOSPIMEDIA

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :

Bérengère CHEA

Ecrivez votre commentaire...

Publier le commentaire

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.

[Nous contacter \(http://www.hospimedia.fr/contact\)](http://www.hospimedia.fr/contact) [Mentions légales \(http://www.hospimedia.fr/mentions-legales\)](http://www.hospimedia.fr/mentions-legales)

[Haut de page \(#top\)](#)

L'info en continu :

- [Consultez les dernières actus \(http://abonnes.hospimedia.fr/\)](http://abonnes.hospimedia.fr/)
- [Suivez-nous sur Twitter !\[\]\(5a0d662075632df1b39c9e3427a70093_img.jpg\) \(http://twitter.com/hospimedia\)](http://twitter.com/hospimedia)
- [Ajoutez notre fil RSS !\[\]\(b9aaeddcca3b0cfd727d0e19f8b22e6b_img.jpg\) \(http://feeds.hospimedia.fr/actualite\)](http://feeds.hospimedia.fr/actualite)

Votre HOSPIMEDIA

- [Votre actu \(http://abonnes.hospimedia.fr/\)](http://abonnes.hospimedia.fr/)
- [Personnaliser mon actu \(http://abonnes.hospimedia.fr/personnaliser-mon-hospimedia\)](http://abonnes.hospimedia.fr/personnaliser-mon-hospimedia)
- [Mon compte \(http://abonnes.hospimedia.fr/mon-compte\)](http://abonnes.hospimedia.fr/mon-compte)

Les formats spéciaux

- [Dossiers \(http://abonnes.hospimedia.fr/dossiers\)](http://abonnes.hospimedia.fr/dossiers)
- [Reportages \(http://abonnes.hospimedia.fr/reportages\)](http://abonnes.hospimedia.fr/reportages)
- [Interviews \(http://abonnes.hospimedia.fr/interviews\)](http://abonnes.hospimedia.fr/interviews)
- [Enquêtes \(http://abonnes.hospimedia.fr/enquetes\)](http://abonnes.hospimedia.fr/enquetes)
- [Analyses \(http://abonnes.hospimedia.fr/analyses\)](http://abonnes.hospimedia.fr/analyses)
- [Fiches pratiques \(http://abonnes.hospimedia.fr/fiches_pratiques\)](http://abonnes.hospimedia.fr/fiches_pratiques)
- [Nominations \(http://abonnes.hospimedia.fr/nominations\)](http://abonnes.hospimedia.fr/nominations)
- [Chantiers \(http://abonnes.hospimedia.fr/chantiers\)](http://abonnes.hospimedia.fr/chantiers)
- [Agenda \(http://abonnes.hospimedia.fr/agenda\)](http://abonnes.hospimedia.fr/agenda)
- [JO & BO Santé \(http://abonnes.hospimedia.fr/jo-bo\)](http://abonnes.hospimedia.fr/jo-bo)

A propos d'HOSPIMEDIA

- [Présentation du service \(http://www.hospimedia.fr/service\)](http://www.hospimedia.fr/service)
- [Aide et support \(http://abonnes.hospimedia.fr/support\)](http://abonnes.hospimedia.fr/support)
- [Nous contacter \(http://www.hospimedia.fr/contact\)](http://www.hospimedia.fr/contact)
- [La rédaction \(http://www.hospimedia.fr/redaction\)](http://www.hospimedia.fr/redaction)
- [Charte éditoriale \(http://www.hospimedia.fr/charte-editoriale\)](http://www.hospimedia.fr/charte-editoriale)

- [Mentions légales \(http://www.hospimedia.fr/mentions-legales\)](http://www.hospimedia.fr/mentions-legales)
- [Droits de reproduction \(http://www.hospimedia.fr/mentions-legales#droits\)](http://www.hospimedia.fr/mentions-legales#droits)

Tous droits de reproduction et de diffusion réservés 2001/2015 - ©HOSPIMEDIA - L'actualité des territoires de santé
<http://www.hospimedia.fr/mentions-legales#droits>